Les randonnées équestres du Var

Aux portes de la Verne

Une belle chevauchée au cœur de la forêt des Maures, entre châtaigneraies et points de vue remarquables, et la découverte de la majestueuse Chartreuse de la Verne.



Vue sur la Chartreuse avec l'encolure d'un cheval en premier plan (LL)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Collobrières - Bormes-les-Mimosas

Départ : Parking de la Croix d'Anselme

Arrivée : Parking de la Croix d'Anselme

Parking conseillé : 6°21'21,777"E 43°14'19,001"N

Pratique : Randonnée équestre - Type : Boucle

Distance : 19.0 km - Durée : 3 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 522 m

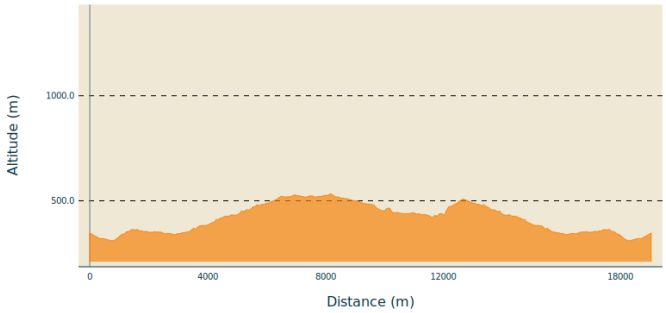

Altitude min 310 m Altitude max 533 m

DESCRIPTIF

Prenez le sentier (1) sous la D 214, vers la chartreuse. Longez à droite le petit cours d'eau, de la Verne.

Après 600 m, sortez sur la D214 (2) que vous suivez sur 200 m. Tournez ensuite à droite (3), au passage à guet. Traversez la rivière.
Après 600 m de montée, prenez la piste DFCI de Ragusse, à environ de 4,5 km, profitez de la barre d'attache pour faire une pause pour descendre visiter la cédraie. Attention c'est un sentier pentu et très embroussaillé. La plantation de cette cédraie remonterait à 1882 par les moines de la Chartreuse de la Verne.

Continuez ensuite sur 900 m jusqu'à l'intersection, continuez à droite (5) en direction de « Capelude ». Vous pénétrez maintenant dans une réserve biologique intégrale (RBI), véritable observatoire de la dynamique naturelle et conservatoire d'une biodiversité particulière, ces réserves biologiques sont gérées par l'Office National des Forêts. Les plus anciennes datent des années 1950.

Après 1,5 km de piste, tournez à gauche (6), vers la piste des Sivadières, pour rejoindre les crêtes des Maures. La suite de l'itinéraire vous emmène sur un sentier sans difficulté, fleuri, surtout au printemps, et traverse une forêt de pins et de chênes et vous permet de profiter de la vue sur Hyères, ses îles et sur la presqu'île de Giens.

Vous arrivez ensuite à une intersection (7), sur votre gauche vous pouvez faire une halte à une petite cabane de chasseurs qui date de 1890. Sinon, continuez tout droit, sur la piste de la "Sivadière". Sur votre droite se dessine le golfe de Saint-Tropez. Par temps clair, vous pouvez même apercevoir les Alpes.

En contrebas sur votre droite, découvrez la retenue de la Môle. Arrivé à une intersection (8), continuez tout droit. Au bout de 50 m, vous pouvez voir à travers les frondaisons la Chartreuse qui se dresse devant vous.

Vous rentrez dans la châtaigneraie et arrivez à la Chartreuse de la Verne. Attention, toute cueillette est interdite ! Au poteau flèche directionnel "CHARTREUSE" (9), vous pouvez prendre la direction de "Capelude" pour faire une halte à 100 m où vous trouverez des tables de pique-nique, ainsi que des barres d'attache.

Si vous décidez de continuer votre chemin, poursuivez tout droit. Passez devant la chartreuse et prenez le petit sentier qui monte à gauche (10) indiqué par le poteau flèche "CHARTREUSE 1". Partez en direction "Plateau Lambert par sous- bois". Cette montée de 1 km est magnifique, vous traversez un sous-bois de châtaigniers centenaires, attention quelques petits passages techniques.

Vous retrouvez alors l’intersection déjà empruntée (5), et votre chemin de retour vers la Croix d’Anselme.

ACCÈS ROUTIER

Sortir de Collobrières en direction de Grimaud par la D14. Au bout de quelques, prenez la route à droite, en direction de la Chartreuse de la Verne. Tournez à 50m sur votre droite au panneau de l'Office National des Forêts, et garez vous au parking de la Croix d'Anselme

CARTE

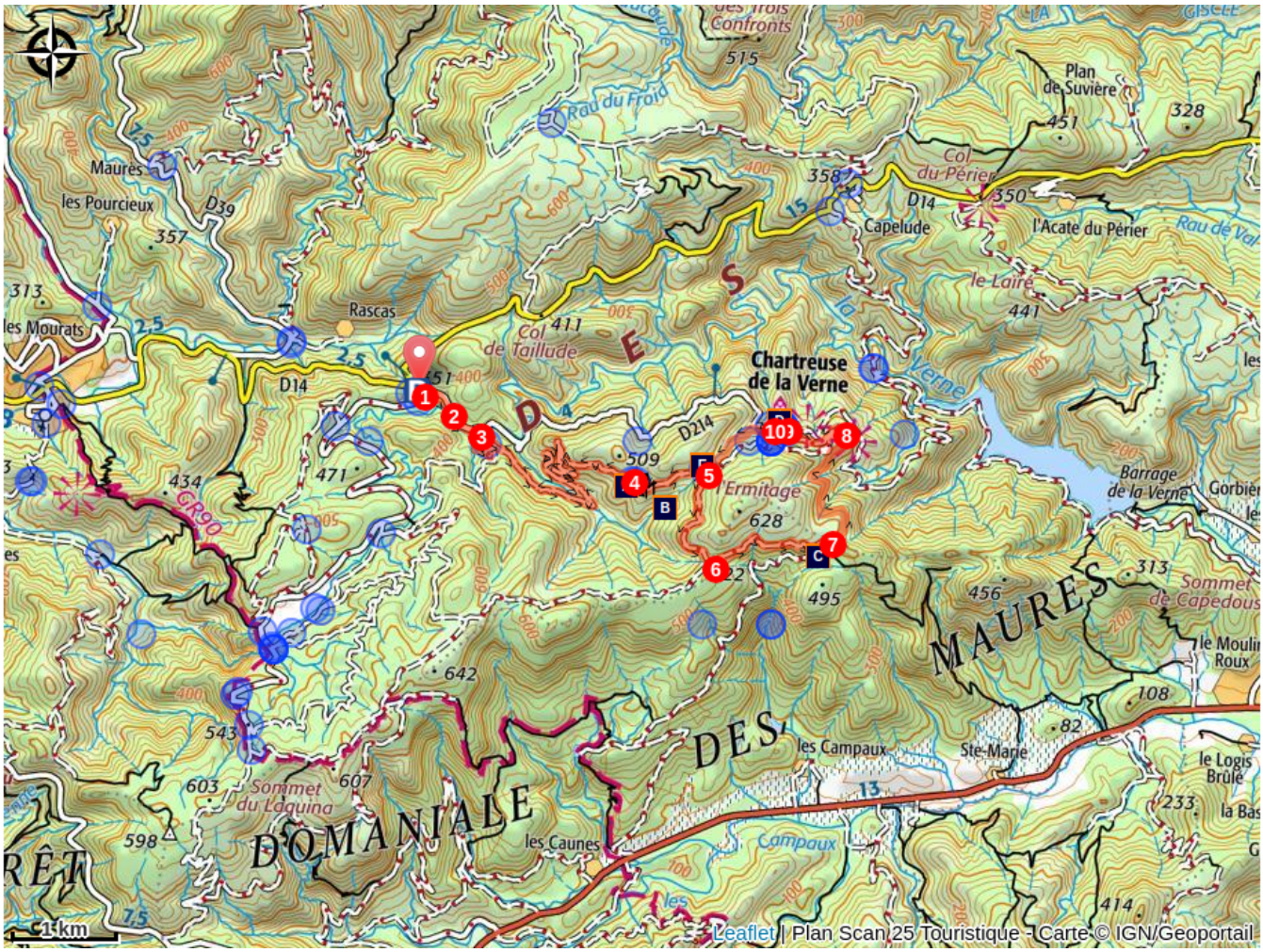

À DÉCOUVRIR

- Forêt des cèdres (A)
- Flore remarquable (B)
- Faune remarquable (C)
- Chartreuse de la Verne (D)
- Réserve Biologique Intégrale (RBI) des Maures (E)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


baignade interdite aux chevaux


Vérifier la météo


Emporter vos déchets

Ne pas sortir de l'itinéraire balisé

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants

Refermer toutes les clôtures

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- Bombe de sécurité
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- Seau pliable
- Chevaux habitués et équipés pour la pratique en extérieur

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Équestre: https://www.fref-france.com/
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

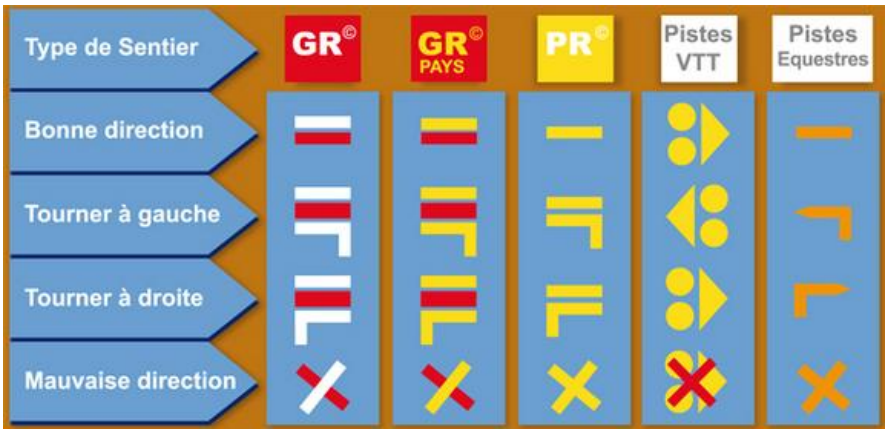

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.